

## L'animation et les loisirs

Des animations récréatives, occupationnelles, culturelles sont organisées tout au long de l'année par l'animatrice et l'équipe pluridisciplinaire.

Nous vous proposons le maintien d'une vie sociale par le biais d'activités, ainsi qu'un accompagnement personnalisé en fonction de vos besoins et de vos attentes.

## Conclusion

**Vous êtes dans un lieu de vie où les équipes vous accueillent et se tiennent à votre disposition tout au long de votre séjour.**

### Foyer de vie pour adultes handicapés

#### Le Bois Mocqua

Centre Hospitalier Départemental  
Chemin du Bois Mocqua  
85400 - Luçon

Téléphone secrétariat : 02.51.28.33.72

Télécopie : 02.51.28.34.87

Mél : [sbois.mocqua.lucon@chd-vendee.fr](mailto:sbois.mocqua.lucon@chd-vendee.fr)

Téléphone cadre de santé : 02.51.28.33.72



Bienvenue dans le foyer de vie pour adultes handicapés du Centre Hospitalier Départemental - Vendée, site de Luçon

Dans cette résidence, vous trouverez :

- Une équipe pluridisciplinaire à votre disposition pendant votre séjour qui s'engage à vous prodiguer des soins de qualité.
- Un véritable lieu de vie recréé pour que vous vous sentiez véritablement chez vous.
- Un accompagnement attentif et constant
- Une dimension des soins se voulant d'ordre relationnel, familial, et social, dans laquelle le confort et le respect de la personne sont une priorité.



# Votre séjour au sein

du Foyer de vie du Bois Mocqua

## Les conditions de séjour et de soins

La Résidence du Bois Mocqua est un foyer de vie pour adultes handicapés, avec une orientation par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H). La Résidence du Bois Mocqua accueille 40 résidents.

Votre entrée est prononcée sur avis de la commission d'admission. Nous vous conseillons de prendre contact avec le cadre de santé pour mieux vous connaître, vous présenter les lieux, l'équipe, le fonctionnement et répondre à vos interrogations.

Un médecin généraliste prend en charge vos problèmes de santé et en assure le suivi.

Une équipe pluridisciplinaire assure un accompagnement dans les dimensions psycho-médico-sociale. Elle assure vos soins et vous aide pour la réalisation des actes de la vie quotidienne. Elle peut faire appel à d'autres professionnels pour une prise en charge plus spécifique (médecins spécialistes, psychiatres, diététicienne, équipe du Centre Médico-Psychologique...).

## Les démarches administratives

Le secrétariat des résidences se trouve au pavillon Delorme.

Le personnel peut vous conseiller pour la gestion administrative et financière de votre dossier, avant votre admission et pendant votre séjour.

Le secrétariat est ouvert aux usagers de 13h30 à 17h du lundi au vendredi.

Pour toute information complémentaire. Vous pouvez joindre le cadre de santé de la résidence. Vous pouvez également contactez les représentants des familles du conseil de la vie sociale (coordonnées ci-après). En cas de réclamation, nous vous invitons à prendre contact avec la CRUQPC du CHD Vendée par courrier : Monsieur le Président - Commission des relations avec les usagers et la qualité de la prise en charge - Centre Hospitalier Départemental les Oudairies 85925 La Roche-sur-Yon Cedex 9.

## La chambre

Vous disposez d'une chambre individuelle avec un mobilier adapté et équipée d'un cabinet de toilette et WC accessible aux personnes à mobilité réduite. Afin de personnaliser votre chambre, vous pouvez apporter du mobilier personnel dans la limite des possibilités, notamment télévision, téléphone et objets de décoration.

## Les prestations hôtelières

**Les repas :** Vos repas vous sont servis en salle à manger. Vous avez la possibilité de partager le déjeuner avec vos proches dans les conditions définies par le règlement de fonctionnement. Il y a deux services pour les repas du midi et du soir.

petit déjeuner	entre 8h30 et 9h30
déjeuner	12h ou 12h30
goûter	16h
dîner	18h45 ou 19h15

**Le linge :** Vous devez apporter vos effets personnels et en assurer le marquage tissé avant votre entrée, avec votre nom, prénom et BM (initiales de la résidence).

Tout le linge hôtelier, draps et serviettes de toilette est fourni par l'établissement.

L'ensemble du linge est entretenu par la blanchisserie centrale du Centre Hospitalier de Luçon : cette prestation est comprise dans le coût de l'hébergement.

**Les objets personnels :** Les objets personnels et de valeur (bijoux, montre...) restent sous votre responsabilité ou celle de votre famille ou représentant légal. En aucun cas le service ou l'établissement ne pourra être tenu pour responsable de la perte ou du vol de ceux ci.

## Les communications avec l'extérieur

**Courrier :** Vous avez la possibilité de recevoir et d'expédier du courrier du lundi au vendredi.

Pour un service plus efficace : demandez à vos correspondants d'indiquer l'adresse suivante en précisant le nom de la résidence.

Exemple : Nom de la personne  
Nom de la résidence  
CHD – Site de Luçon BP 159  
85407 Luçon Cedex

**Telephone :** Vous disposez d'une ligne privée sous traitée par un opérateur extérieur et les démarches vous incombent. Le poste téléphonique n'est pas fourni, il reste à votre charge.

Un point phone est à votre disposition au rez-de-chaussée de la résidence.

**Presse :** Les résidents peuvent bénéficier de la livraison du quotidien régional du lundi au samedi.

**Visites :** Vos parents et amis peuvent venir vous voir tous les jours à partir de 10h.

**Sorties :** Les permissions dans les familles sont libres et doivent être signalées 48h à l'avance, les résidents sont alors sous leur responsabilité.

## Les services disponibles par l'intermédiaire de l'équipe pluridisciplinaire

- Les représentants des différents cultes (vous êtes libre de participer à l'exercice du culte de votre choix et de faire appel au représentant de votre religion).
- Le pédicure
- La coiffeuse

## Le conseil de la vie sociale

Cette instance vous associe, ainsi que votre famille et les représentants du personnel à la vie de l'établissement. Elle donne son avis et peut faire des propositions sur toute question concernant le fonctionnement du foyer de vie.

Coordonnées du président du conseil de la vie sociale :

---

---

---

